



© Signes Paysages

UNITÉ PAYSAGÈRE



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR  
Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement



## 30 • LA PLAINE DU COMTAT





© Signes Paysages

Verger et haie brise-vent à Verquières

## L'IDENTITÉ DE l'unité paysagère



Les textes en italique, sont repris de l'atlas réalisé en 2006 par l'agence Architecture Environnement Cordoléani.

La plaine du Comtat marque la confluence de la Durance et du Rhône. Cette zone correspond à l'ennoyage des derniers reliefs provençaux par les sédiments de la Durance. Pourtant la Durance est absente des paysages. Endiguée et chenalisée, elle disparaît derrière des talus. C'est un paysage linéaire, celui des lignes des haies brise-vent, des portions rectilignes des routes, des alignements d'arbres et des canaux, des lignes HT et de la voie TGV.

La plaine du Comtat n'est pas une étendue uniforme. En son centre, une particularité géologique construit un petit plateau : il s'agit de la Petite Crau qui s'étire depuis les piémonts des Alpilles au sud jusqu'à Châteaurenard au nord et vers l'est jusqu'à Orgon. Cette zone d'épandage de pente sépare la plaine en deux entités : à l'est la plaine de Saint-Andiol/Cabannes et à l'ouest celle de Graveson/Maillane. Les alluvions de la plaine de Graveson et Maillane racontent le passage "récent" de la Durance entre le massif de la Montagnette et la Petite Crau.

L'alluvionnement de la plaine par la Durance a profité à une agriculture riche et diversifiée. Les vergers et le maraîchage constituent une grande partie des productions. Au sud de Maillane, les cultures céréalières prennent place. Toutes ces cultures composent une mosaïque agricole aux scénographies saisonnières. Prolongement de la vallée du Rhône, le mistral s'engouffre dans la plaine et c'est pour s'en protéger et préserver les cultures que l'Homme a planté ces haies de cyprès et de peupliers qui quadrillent la plaine et en font son armature paysagère.

La plaine du Comtat est aussi une terre d'Histoire qui se lit dans l'architecture des villes et villages. Celto-ligure, gauloise, médiévale, les époques se lisent dans ses édifices, sans compter Avignon, cité papale, qui a rayonné jusque sur ces terres.

*Passé le seuil d'Orgon, la vallée de la Durance s'ouvre vers l'ouest sur une large plaine. Elle est entourée par les crêtes des Alpilles au sud, par la barre sombre de la Montagnette à l'ouest et par le cône du Ventoux loin au nord. Le paysage de rivière change de caractère : l'impression de parcourir une vallée s'évanouit, la Durance n'est plus perçue comme majeure. Dans la plaine agricole, la lutte contre le vent est l'élément dominant, formateur et fédérateur d'un paysage récent, totalement humanisé par la trame régulière et systématique des haies de cyprès qui protègent maraîchages et vergers. Les vues sont bloquées, l'espace cloisonné. C'est en ces termes que la plaine du Comtat est décrite dans l'atlas des paysages de 2006.*

### CHIFFRES CLÉS

**Dimensions :** 21 km d'est en ouest et 15 km du nord au sud.

**Altitude maximale :** 163 m au sommet de la Grosse Galine à Saint-Rémy-de-Provence

**Altitude minimale :** 8 m à Saint-Etienne-du-Grès

**Superficie :** 307 km<sup>2</sup>

**Population :** 70 244 habitants\*

**Relief :** plaine alluviale

**Communes :** Cabannes, Châteaurenard, Eyragues, Graveson, Maillane, Mas-Blanc-des-Alpilles, Mollégès, Noves, Orgon, Rognonas, Plan d'Orgon, Saint-Andiol, Saint-Rémy-de-Provence, Saint-Etienne-du-Grès et Verquières (1)

\* source INSEE dec. 2020

(1) Partiellement : Barbentane, Eygalières et Tarascon



# LES PAYSAGES DE l'unité paysagère



Les villages et leur organisation groupée

Les zones d'activités

Les paysages de huertas avec ses fruitiers encadrés de haies

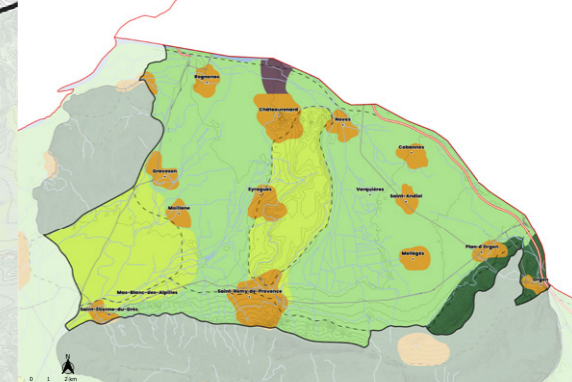
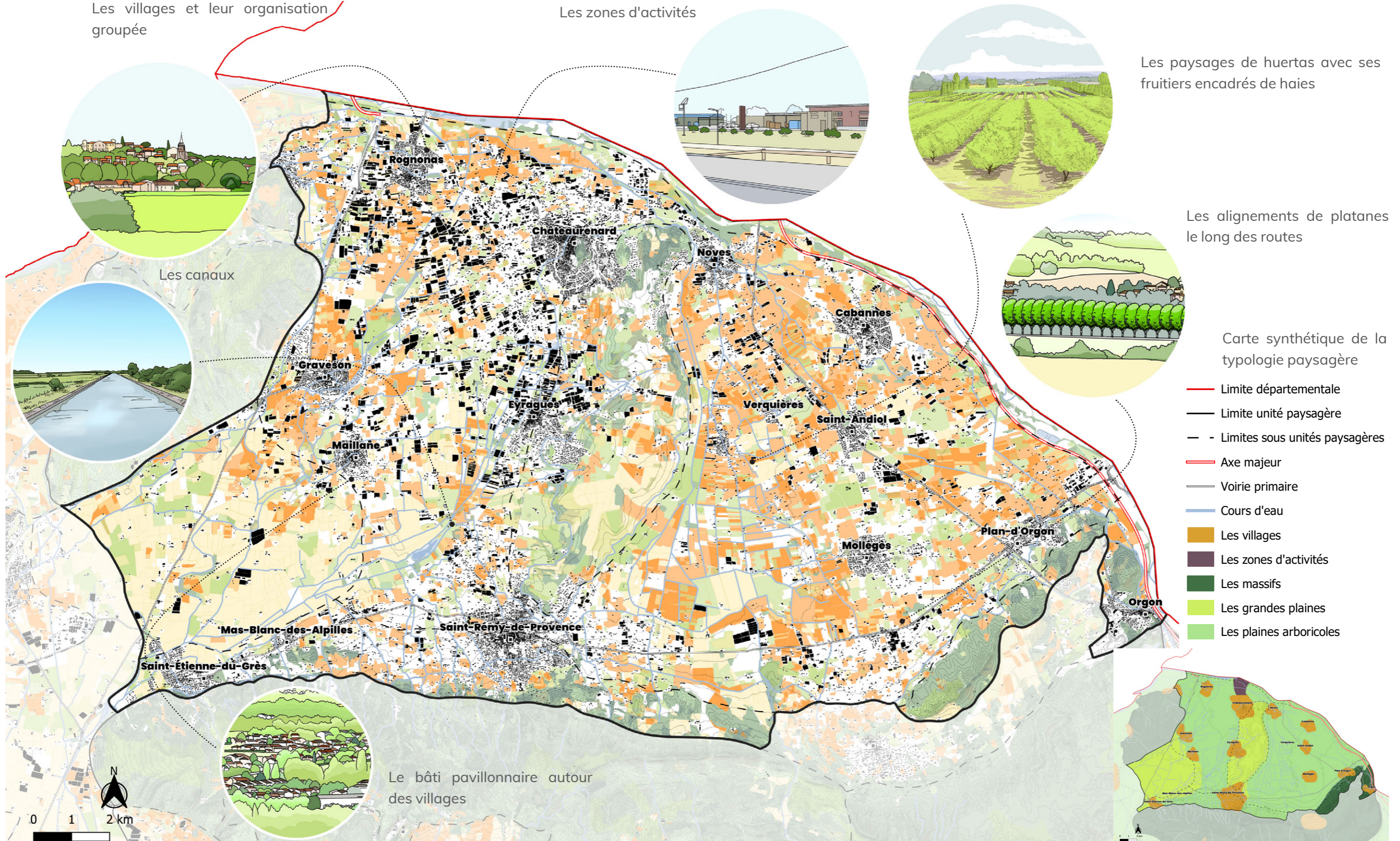
Les alignements de platanes le long des routes

Les canaux

Carte synthétique de la typologie paysagère

- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- Limites sous unités paysagères
- Axe majeur
- Voirie primaire
- Cours d'eau
- Les villages
- Les zones d'activités
- Les massifs
- Les grandes plaines
- Les plaines arboricoles

Le bâti pavillonnaire autour des villages



Cartographie : Signes Paysages





Auguste Chabaud, meules sur la route blanche à Graveson - Musée Chabaud, Graveson



Vert tendre des champs, brun, ocre, jaune des sols ; gris et blanc des drailles ; ombre des platanes, vert noir des cyprès ; bleu et émeraude des eaux courantes, gris argenté et bleu de la Durance...

## LES PREMIÈRES impressions



Source : atlas des paysages 2006.

*La basse Durance du Comtat offre un paysage de plaine cultivée, lié au système d'irrigation gravitaire et structuré par les trames végétales.*

*La Durance s'efface... Lorsque l'on quitte les terrasses du lit vif, l'espace perçu s'amenuise, les repères topographiques disparaissent, masqués par le maillage régulier du parcellaire cultivé, protégé des violences du mistral par les hautes haies de cyprès noirs. L'Homme est omniprésent et la nature, domptée, est mise à profit pour une agriculture intensive.*

*La Durance est un symbole, un lien entre la Haute et la Basse Provence, une manne qui a modelé le paysage d'origine en huertas et a généré pour l'Homme des richesses issues des galets, de la terre alluviale, de l'eau, des gravières... Mais la Durance est marginale dans le paysage de la plaine : une rivière-couloir apaisée où alternent espaces aménagés et plages encore naturelles, un lieu commode où se pressent et se bousculent le ruban de l'autoroute, le remblai du TGV, les lignes THT...*

*La dénomination "Comtat" est ici dénuée de sens historique, le sud de la Durance provençale n'ayant jamais été intégré au Comtat Venaissin. Mais ce terme est conforme à l'apparence actuelle des lieux : la trame bocagère se prolonge uniformément dans les plaines de Vaucluse.*

### REGARDS SUR LA PLAINE DU COMTAT

*Les écrivains*

*"Chaque fois, au carrefour prestigieux où la Durance vient caresser l'Alpille, j'oublie ma peine, celle des autres, et désire prendre un peu d'eau montagnarde dans le creux de la main..." - Maurice Pezet*

*"La Durance... chèvre impétueuse, farouche, vorace, qui dévore en passant et les cades et les argousiers " "Entre Rhône, Alpilles et Durance il fait bon vivre, Dieu le sait" - Frédéric Mistral - Mireille chant III*

*Les peintres*

*Auguste Chabaud à Graveson, Vincent Van Gogh à Saint-Rémy-de-Provence sont plus attirés par les paysages spectaculaires de la Montagnette et des Alpilles. La plaine les inspire peu.*

*Les peintres de l'école mistralienne (J. Brunet, P. Grivolos) s'intéressent aux travaux des champs. Ils s'attachent à fixer les scènes de la vie locale, souvent décrites dans l'œuvre de Mistral ou prises sur le vif. Paul Guigou a peint la plaine de Graveson.*





# LES SOUS-UNITÉS paysagères

## 4 • LES BORDS DE LA DURANCE

## 1 • LA PLAINE DE CABANNES, PAYSAGE DE HUERTA TRAMÉ

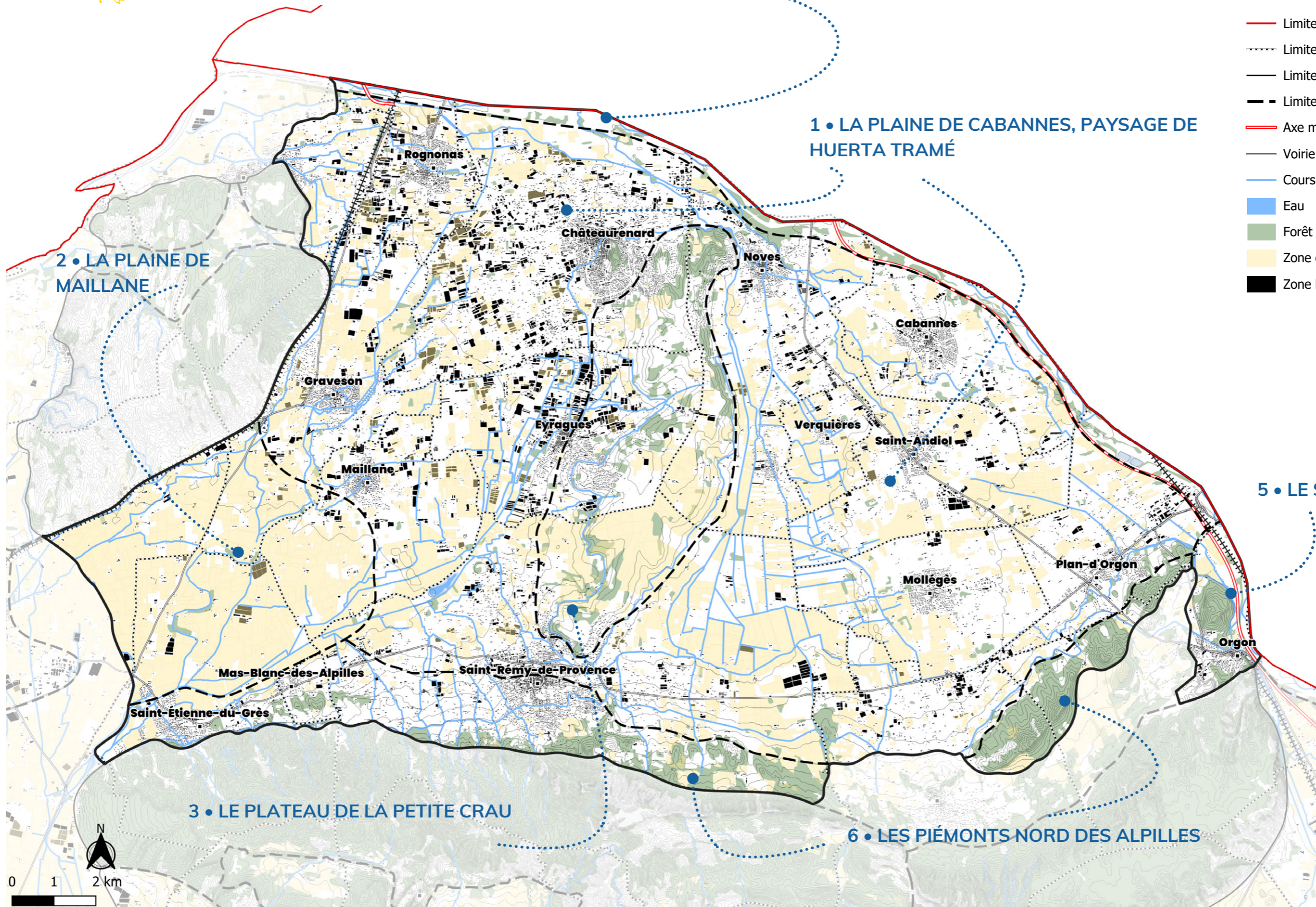
## 2 • LA PLAINE DE MAILLANE

## 5 • LE SEUIL D'ORGON

## 3 • LE PLATEAU DE LA PETITE CRAU

## 6 • LES PIÉMONT S NORD DES ALPILLES

- Limite départementale
- ⋯ Limite communale
- Limite unité paysagère
- - - Limites des sous unités paysagères
- Axe majeur
- Voirie primaire
- Cours d'eau
- Eau
- Forêt
- Zone cultivée
- Zone bâtie



Source : BD Topo 2019 - Cartographie : Signes Paysages.





La plaine tramée de Cabannes



La plaine plus ouverte de Maillane

## LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

Les sous-unités paysagères individualisent des paysages qui composent une unité paysagère et font valoir des spécificités au sein de l'unité.

Les sous-unités sont celles de l'atlas des paysages de 2006, seul le seuil d'Orgon a été déterminé comme nouvelle sous-unité.

### 1 • LA PLAINE DE CABANNES, PAYSAGE DE HUERTA TRAMÉ

*Un espace triangulaire ouvert sur la Durance butte sur l'horizon des Alpilles et le versant de la Petite Crau.*

*Le paysage est fermé, structuré par le réseau dense des haies de cyprès et de peupliers. L'arboriculture du nord fait place au maraîchage au sud.*

*Vers la Petite Crau à l'ouest, c'est encore l'arboriculture qui domine, mêlée d'un peu de maraîchage, de pâtures, de fourrages et de vignes.*

*Le maillage de haies plus lâches aux Paluds ménage de nombreuses échappées sur les Alpilles.*

### 2 • LA PLAINE DE MAILLANE

*A l'est, autour de Châteaurenard, les cultures maraîchères se marient aux vergers et à la vigne vers Maillane et Graveson, aux vergers et aux pépinières autour de Saint-Rémy-de-Provence.*

*Vers l'ouest le paysage s'ouvre progressivement au contact de la vallée du Rhône. Le parcellaire s'élargit, les haies sont moins systématiques et font place aux cultures céréalières.*

*Les espaces périphériques sont soumis à une forte pression foncière sur les franges sud-ouest et nord ainsi qu'aux abords des Alpilles.*

*La proximité de Tarascon et d'Avignon et le voisinage des Alpilles suscitent une urbanisation pavillonnaire ainsi que des zones d'activités au détriment des espaces agricoles et de la trame paysagère rurale.*



# LES SOUS-UNITÉS paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

## 3 • LE PLATEAU DE LA PETITE CRAU

*Le plateau caillouteux de la Petite Crau est divisé en grandes propriétés sur de vastes parcelles en lanières. Il est traversé par un large couloir de transhumance qui marque le paysage. Les cultures sont diverses et comprennent le foin, les céréales, les vignes, les vergers, les oliviers et quelques serres. Le paysage ouvert livre de remarquables panoramas sur le cloisonnement de la plaine du Comtat jusqu'aux Alpilles, au Lubéron et au Ventoux. Un versant pentu borde le plateau au nord-ouest, bien visible depuis la plaine. Ailleurs, le rebord est peu accentué et le plateau est peu perçu.*

## 4 • LES BORDS DE LA DURANCE

*Les terrasses caillouteuses de la Durance créent un couloir prolongeant la vallée jusqu'au Rhône. Le cours fluctuant de la rivière est bordé d'une ripisylve discontinue. Le lit de la rivière est investi par l'autoroute, les lignes ferroviaires avec le TGV et les réseaux aériens. Ces réseaux longent le "couloir" durancien ou le franchissent. Les talus de l'autoroute et du TGV perturbent les perspectives. Les ripisylves, les iscles et les plages de galets sont des témoins résiduels de l'espace naturel.*



La Petite Crau, en arrière-plan l'huerta de Saint-Andiol



Les bords de la Durance invisibles à cause de ses digues, ici au nord de Rognonas





© Signes Paysages

Le seuil d'Orgon depuis Notre-Dame-de-Beauregard



© Signes Paysages

Les piémonts nord des Alpilles depuis la RD5 à Saint-Rémy-de-Provence

## LES SOUS-UNITÉS paysagères



Texte en italique : source atlas des paysages 2006.

### 5 • LE SEUIL D'ORGON

C'est le point de rencontre des Alpilles avec la Durance. L'avancée des crêtes calcaires a construit ce passage étroit entre Alpilles et massif du Luberon, traversé par la Durance. Le seuil d'Orgon installe la limite entre l'unité paysagère de la Vallée de la Basse Durance et de la plaine du Comtat. Passé ce seuil, la Durance disparaît du paysage visuel, à peine aperçue à la faveur d'une ripisylve fine le long de la RD28 au nord de Noves. La verticalité des reliefs calcaires des Alpilles est renforcée par celles des platanes qui s'alignent de part et d'autre de la RD7N, ancienne RN7.

### 6 • LES PIÉMONTS NORD DES ALPILLES

*Cet aimable pays est harmonieusement humanisé avec ses haies de cyprès protégeant les cultures du mistral. Il contraste avec la toile de fond rocheuse et aride du massif et son terroir sec de piémont.*

*Le canal des Alpines, limite "virtuelle" de l'unité de paysage, sépare les cultures sèches des piémonts toujours voués à l'olivier, à la vigne et à l'amandier, des riches cultures fruitières et légumières de la plaine du Comtat.*

*Le pays de Saint-Rémy est une transition entre les Alpilles et la plaine du Comtat.*



# LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

## LA GÉOMORPHOLOGIE DICTE L'ORGANISATION DU PAYSAGE

*La vaste plaine alluviale s'étale entre Alpilles et Montagnette. Les bordures de ces reliefs tertiaires disparaissent sous les alluvions quaternaires issues des dépôts duranciens lors des pérégrinations de la rivière vers le sud et la Crau. Entre Saint-Rémy-de-Provence et Châteaurenard, le plateau de la Petite Crau est constitué d'une molasse épargnée par l'érosion. Sa surface aplanie est couverte de limons et de galets. Le dénivelé avec la plaine est de l'ordre de 80 à 100 m.*

*La Petite Crau sépare un premier bassin, la plaine de Cabannes à Saint-Andiol, de la dépression de Graveson-Saint-Etienne-du-Grès-Mas-Blanc-des-Alpilles, l'un des anciens passages de la rivière vers le sud.*

## LE PAYSAGE VÉGÉTAL SPONTANÉ EST PEU ÉTENDU

*L'unité de paysage est un espace humanisé essentiellement rural, cultivé. Le milieu naturel y apparaît marginal. Il est limité pour l'essentiel à la garrigue, aux falaises et aux bosquets des reliefs dans les unités de paysage voisines. Plus sporadiquement dans la plaine, les linéaires végétaux des ripisylves accompagnent les canaux et bordent les rivières.*

*La Durance est ici un espace ouvert minéral. De larges plans de galets et de limons contrastent avec les franges boisées d'une ripisylve discontinue de saules, peupliers noirs, aulnes, chênes blancs, ormes et érables. Associés aux espaces cultivés de la plaine, ces boisements sont colonisés par une avifaune exceptionnelle. Le paysage est contrasté avec la forêt-galerie, les clairières, les bras morts, les plans d'eau stagnante frangés de roseaux et de lancettes et les larges plans de galets et de limons à la végétation pionnière herbacée.*



Le plateau de la Petite Crau, en fond les Alpilles



Les paysages construits de l'agriculture : vignes, oliveraies et fruitiers





© Signes Paysages

Les haies de cyprès, caractéristiques de l'huerta



© Signes Paysages

Les routes bordées de platanes, un motif paysager de la plaine



© Signes Paysages

Un fossé en bord de route

## LES STRUCTURES paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

### UN PAYSAGE AGRAIRE CARACTÉRISTIQUE DE HUERTAS

*Le réseau dense des haies de cyprès brise-vent s'étend dans la plaine et se prolonge au nord en Vaucluse et au sud au-delà du seuil de Lamanon vers la Crau. Les rangées sombres de cyprès se relaient comme autant de coulisses masquant les horizons, les cultures et les mas. Ce paysage agricole est récent.*

*Au sud-ouest, les cultures céréalières sur un grand parcellaire ont fait disparaître la trame des haies. Le paysage est modifié, il s'ouvre largement jusqu'aux horizons tourmentés des Alpilles et de la Montagnette.*

*Quelques grands domaines sur les terroirs secs de la Petite Crau et des piémonts des Alpilles et de la Montagnette sont liés à l'élevage des moutons de Crau et de Camargue. Aucune clôture, peu de murs cloisonnent l'espace...*

### UN MAILLAGE DENSE DE CANAUX ET DE FOSSÉS DE DRAINAGE

*Un maillage dense de canaux et de fossés de drainage est souligné par une végétation riveraine de cannes de Provence et de feuillus qui accentue le cloisonnement de l'espace. L'eau est ainsi présente partout dans la campagne comme au cœur des villages (à Graveson en particulier). Le canal des Alpines avec ses nombreuses dérivations et filioles, les canaux de drainage (Anguillon, Vigueirat) perpendiculaires au vent, constituent un patrimoine historique de valeur paysagère majeure.*

### LE RÉSEAU VIAIRE ANCIEN ET LES ALIGNEMENTS ARBORESCENTS

*Il forme une trame structurante rayonnante à partir des centres des villages. Les routes sont souvent bordées d'un double alignement de platanes. Ce patrimoine vivant a été souvent dégradé par des élagages abusifs sans compter la maladie qui les affectent.*

*Les aménagements de giratoires et les élargissements sécuritaires nécessitent quelques abattages qui interrompent leurs linéaires. Ces alignements arborescents constituent l'une des valeurs paysagères majeures de la plaine du Comtat.*



# LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

## LE PAYSAGE BÂTI

La mise en valeur du terroir a imposé dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle des formes d'habitat liées à des modes de tenures parfaitement adaptées au maraîchage, à prédominance de petite propriété. La dispersion de l'habitat et sa forte densité en découle, chaque maison étant siège d'exploitation. La maison maraîchère est modeste et de construction rapide (tâpi ou moellons). Quelques mas, châteaux et domaines signalent les grandes propriétés.

Les nombreux villages restent à l'écart de la Durance et se développent en plaine, tels Maillane ou Graveson, ou sur un point haut qui les met à l'abri des inondations et permet la surveillance et la défense comme à Châteaurenard, Barbentane et Noves. Les villages essaient également le long du piémont des Alpilles. Plusieurs de ces bourgs compacts ont conservé une structure médiévale circulaire.

Deux sites majeurs du paysage bâti extra muros :

### - Le château et les jardins de Barbentane :

Construit en 1654 au contact de la Montagnette et de la plaine du Comtat, c'est l'un des rarissimes châteaux provençaux du XVII<sup>e</sup> siècle. Le jardin fut achevé au XVIII<sup>e</sup> et transformé au XIX<sup>e</sup> en parc pittoresque avec une orangerie bâtie sur les anciens parterres, des jets d'eau, un grand bassin, une salle de fraîcheur décorée dans le style exotique. Une grande terrasse au panorama spectaculaire permet de contempler le parc orné de platanes deux fois centenaires.

### - Le château de Roussan à Saint-Rémy-de-Provence :

Il offre une grandiose perspective vers une demeure du XVIII<sup>e</sup> siècle à travers les vestiges d'un jardin d'eau baroque. Une source glacée alimente des bassins et de longs canaux, sillonnés par des cygnes, irriguant une prairie et des prés.

Il faut également citer parmi eux la tour du Cardinal à Saint-Rémy-de-Provence.



Le village de Barbentane

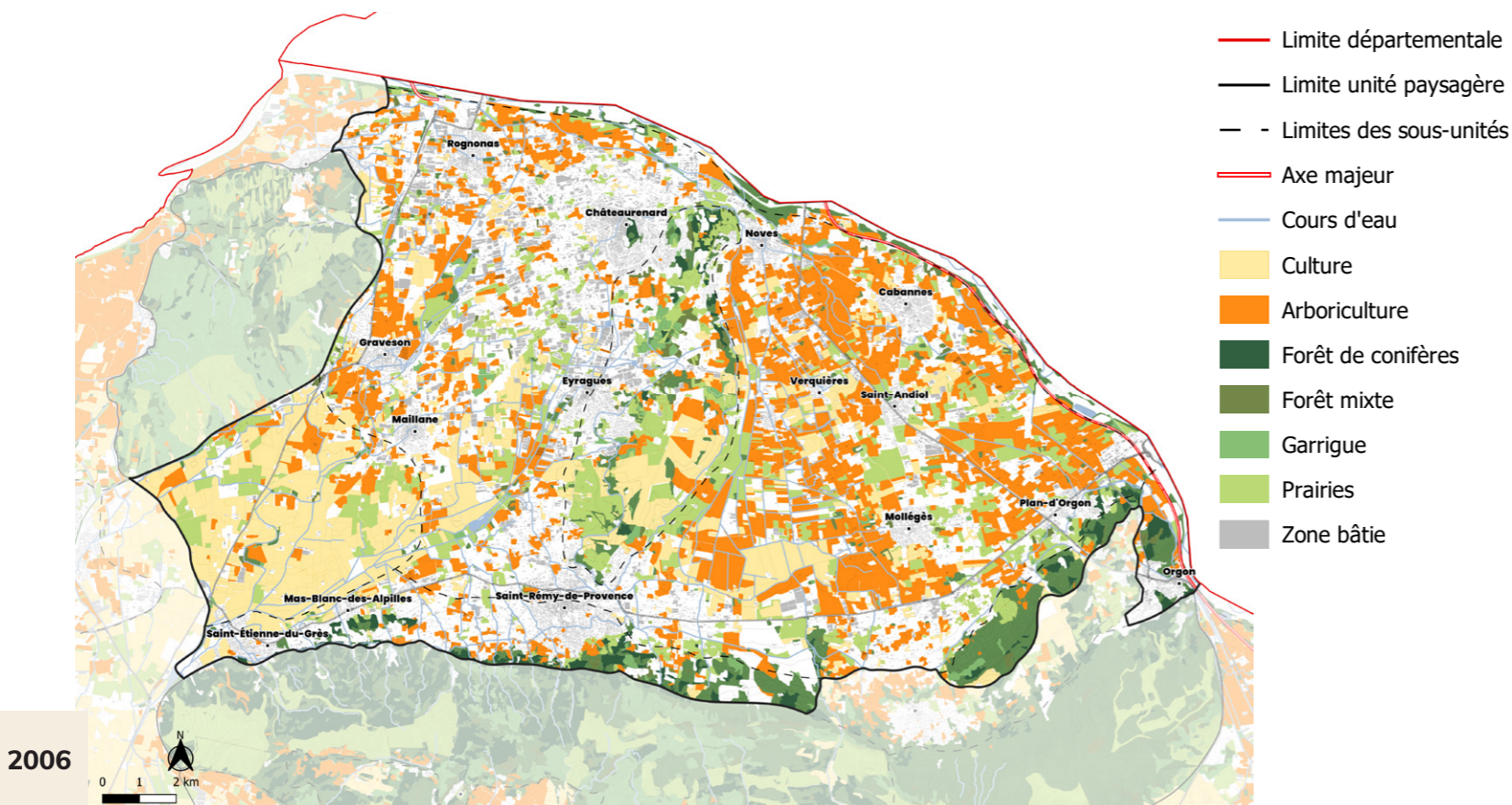


Le canal du Vigueirat

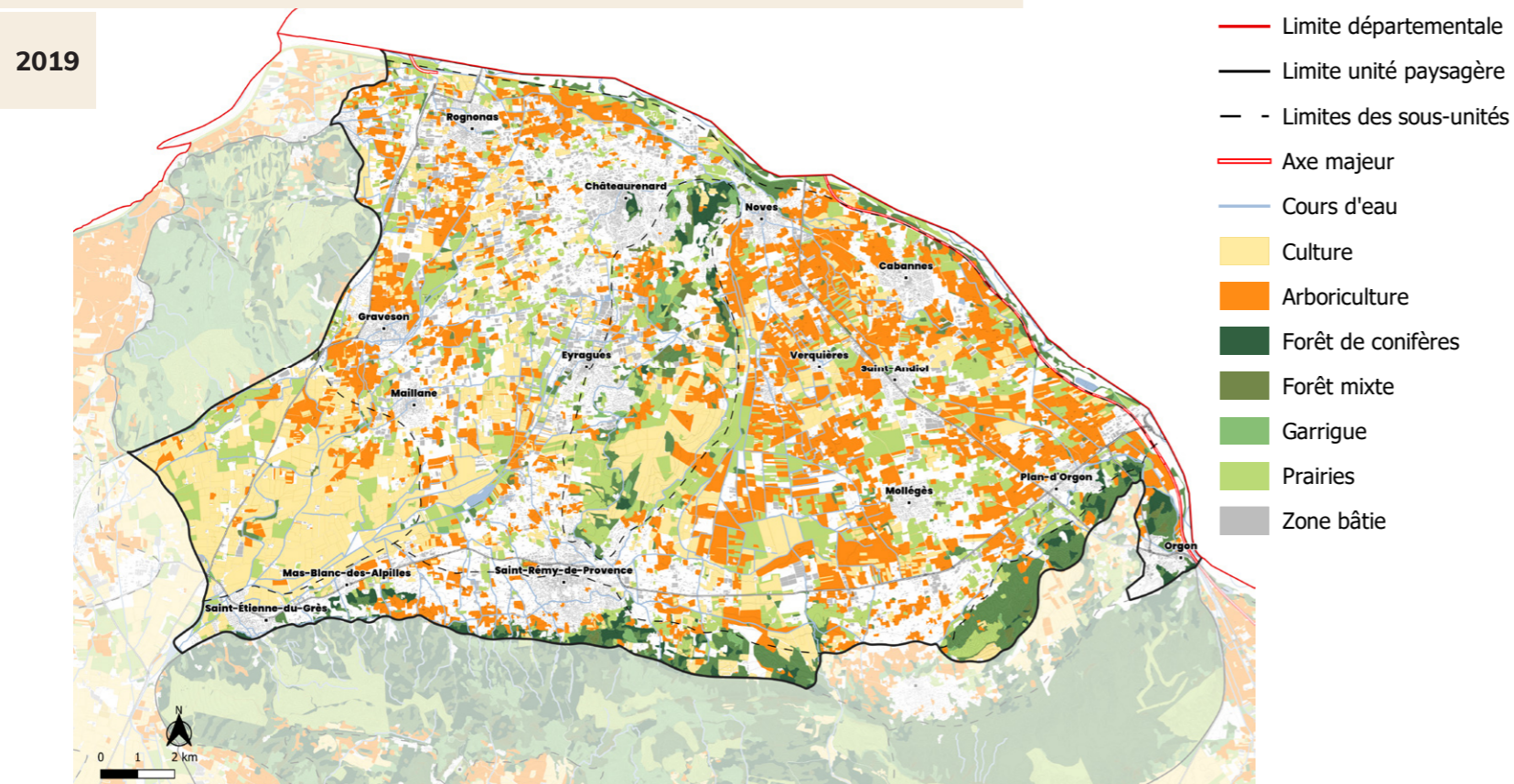


Le château Roussan de Saint-Rémy-de-Provence





### LA COUVERTURE VÉGÉTALE



## FOCUS SUR les milieux naturels



La plaine du Comtat est une vaste plaine agricole avec des cultures intensives de type arboriculture et maraîchages, serres... relativement pauvres du point de vue de la biodiversité. Ces milieux présentent toutefois des attraits liés à leurs caractères frais et humides en raison de l'irrigation et à la présence de friches abritant des espèces messicoles.

Ce sont les fossés et canaux d'irrigation qui présentent le plus d'intérêt avec notamment de nombreuses hydrophytes (plantes poussant dans l'eau) peu communes en région méditerranéenne telles que le Potamot dense (*Groenlandia densa*), le potamot crépu (*Potamogeton crispus*) ou la vallisnerie spiralée (*Vallisneria spiralis*). Les anciens paluds asséchés offrent également encore quelques prairies humides.

La faune est aussi globalement ordinaire et plutôt anthropophile. Toutefois, la proximité du Rhône permet d'observer, dans les cours d'eau, la présence de l'anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*) avec des concentrations particulièrement importante sur l'Anguillon. Cette rivière qui porte bien son nom s'écoule sur le versant nord des Alpilles vers la Durance et constituerait depuis longtemps un axe de migration pour cette espèce.



# LES ATOUTS & fragilités

Les atouts et fragilités posent les bases des enjeux et des pistes d'actions. Il s'agit de mettre en avant tel composant de paysage ou telle structure dont les transformations pourraient porter atteinte à la qualité et à la valeur des paysages de l'unité paysagère.

## LES ATOUTS

- Un paysage de huerta (culture maraîchère et fruitière intensive) avec sa trame de haies brise-vent caractéristique de la plaine arboricole.
- Une agriculture diversifiée entre vergers, maraîchage et cultures céréalières composant autant de motifs paysagers.
- Une armature paysagère construite par des alignements d'arbres qui soulignent le tracé des routes et des canaux.
- La richesse d'un patrimoine architectural, héritage d'une occupation ancienne.

## LES FRAGILITÉS

- Une plaine incluse dans l'aire d'influence urbaine d'Avignon, préfecture du Vaucluse voisin, situation qui exerce une pression urbaine sur les espaces libres et/ou agricoles.
- Des infrastructures de déplacement (TGV et autoroute) et énergétiques (lignes HT et THT) étrangères à la trame historique.
- La multiplication de zones d'activités artisanales, industrielles et commerciales greffées aux axes de déplacement.
- Une urbanisation diffuse consommatrice de foncier agricole.



© Signes Paysages

Les activités au plus près des flux, les nouveaux paysages des routes



© Signes Paysages

Des infrastructures prégnantes dans le paysage



© Signes Paysages

Les paysages agricoles caractéristiques avec leurs haies brise-vent et les tunnels de maraîchage



© Signes Paysages

De nombreux domaines et châteaux, ici à Barbentane



# LA CARTE DES infrastructures



Sources : L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).  
Cartographie : Signes Paysages

- |                                |                     |
|--------------------------------|---------------------|
| — Limite départementale        | == Autoroute        |
| — Limite unité paysagère       | == Voie rapide      |
| — Cours d'eau                  | — Voirie primaire   |
| Énergie                        | — Voirie secondaire |
| ☀ Parc photovoltaïque          | — Voirie tertiaire  |
| ⚡ Réseau électrique aérien     | ++++ Ligne TGV      |
| ⚡ Réseau électrique souterrain | — Canaux            |

La trame historique est faite de routes qui rayonnent depuis les centres des villages, les reliant les uns aux autres et s'accommodant d'un relief plat sans jamais le contrarier. Les tracés modernes sont ensuite venus simplifier des déplacements créant de longues lignes droites, jusqu'aux plus récents (l'autoroute A7 et la ligne TGV) qui s'affranchissent de la morphologie de la vallée, enjambant la Durance au bénéfice d'un tracé plus favorable.

Ce réseau routier dense a été favorable à une urbanisation d'autant plus marquée sur les communes qui se trouvent à proximité des grands axes comme Rognonas, Châteaurenard et Noves. Ces dernières bénéficient d'accès à l'A7 ou à l'agglomération avignonnaise, profitant au développement de zones d'activités.

Les routes principales sont bordées d'arbres. Les vues sont très souvent cadrées par le réseau de haies qui maillent le territoire. Le réseau routier se complète de petites routes, certaines peu larges, bordées de fossés. Les mesures de préservation des arbres d'alignement dictées par la Directive Paysagère des Alpilles s'appliquent à ce territoire.

Roubines, canaux, rigoles répartissent l'eau de surface et des cours d'eau de la plaine pour assurer l'irrigation des cultures. Ces ouvrages, pour la plupart construits au XVIII<sup>e</sup> siècle épousent le relief, suivent les routes et chemins. Les cannes de Provence ou les alignements d'arbres signalent leur présence et les donnent à lire dans le paysage.

Mais cette trame historique cohérente à son socle support, évoquant un élément de relief ou soulignant une courbe, se trouve contrariée par des infrastructures modernes qui se sont affranchies des subtilités du relief. Leur tracé se doit d'être efficace.

Ainsi les lignes Haute Tension ou Très Haute Tension zèbrent le ciel de la plaine de leurs câbles et de leurs pylônes, dont certains d'autant plus visibles qu'ils sont peints de rouge et blanc.

L'autoroute du soleil (A7) est relativement discrète contrairement à la ligne TGV et ses ouvrages de franchissement de la Durance qui s'imposent dans les perceptions.



# LES FACTEURS d'évolution

Si l'économie principale de la plaine du Comtat est encore portée par l'agriculture, l'analyse diachronique des cartes aériennes montre une transformation notable des paysages que confirment les perceptions in situ. La plaine s'est fortement urbanisée entre 2006 et 2021. La surface habitée a augmenté et s'est diffusée sur le territoire. De nombreuses zones d'activités d'échelle variable sont également apparues, allant du commerce ou de l'entrepôt isolé jusqu'au pôle d'activités de plusieurs hectares.

L'agriculture continue d'imprimer des motifs avec l'augmentation du nombre de serres, dont certaines monumentales.

Cette urbanisation se fait au détriment des terres agricoles et s'étire le long des axes routiers.

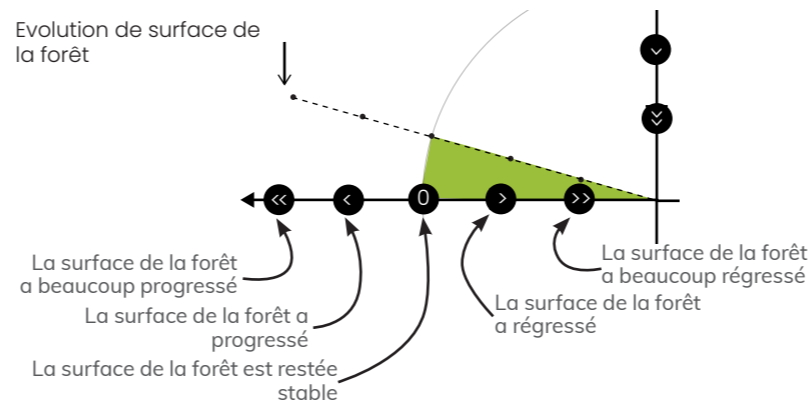
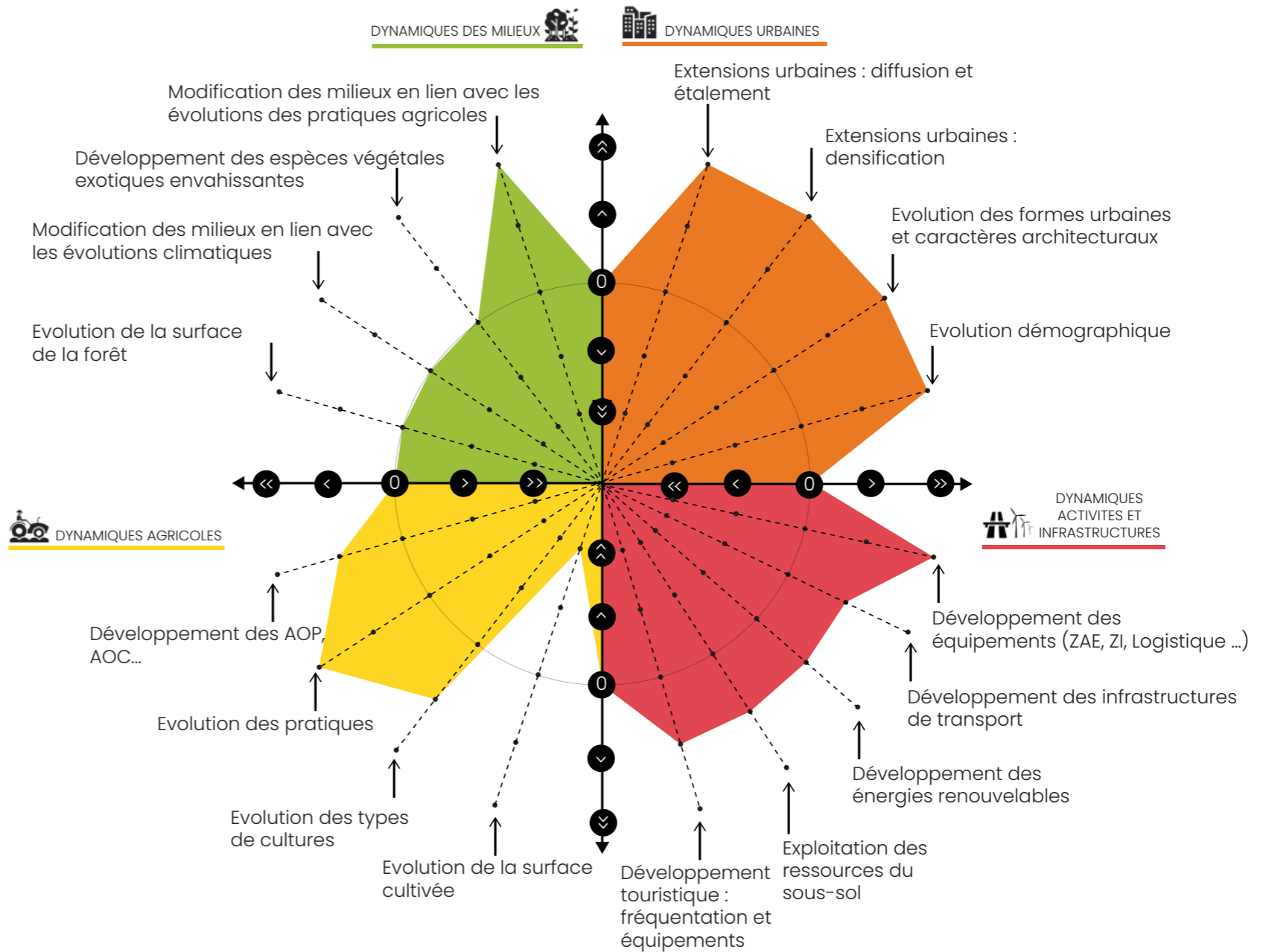
Une seule route a été créée depuis 2006. Il s'agit du barreau de liaison entre la zone industrielle de Courtine à Avignon et Rognonas. Cet axe a nécessité la construction d'un pont pour le franchissement de la Durance.

Ces évolutions marquées alertent sur ce que pourrait devenir la plaine du Comtat si elles se poursuivent.

## LES FACTEURS D'ÉVOLUTION SONT :

- L'influence de l'axe rhodanien et de la centralité urbaine d'Avignon accentuées par des infrastructures routières et ferroviaires.
- L'agriculture.
- L'urbanisation résidentielle.
- Les zones d'activités.

Il est intéressant de regarder au-delà de 2006 pour saisir les profondes transformations des paysages de la plaine. L'observation de la carte aérienne de 1950 montre un ensemble organisé, tramé par de nombreuses haies brise-vent, assez courtes, orientées dans une parfaite logique de protection du vent. Les parcelles sont petites et cette répétition du motif de la haie construit un paysage comme ridé et les particularités géologiques de la Petite Crau, par exemple, se lisent par une occupation du sol différente ; les haies sont moins systématiques. Les villages sont groupés, parfaitement isolés les uns des autres avec leur système de routes radiales.



Dans l'exemple de cette clé de lecture, la surface de la forêt n'a pas évolué.

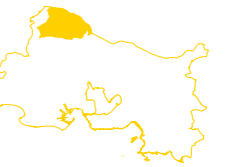
## CLÉ DE LECTURE •

Le graphique ci-dessus exprime les évolutions paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 2006 et 2021.

Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions que porte l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'observations de terrain, d'analyses cartographiques et de données. L'analyse est quantitative.



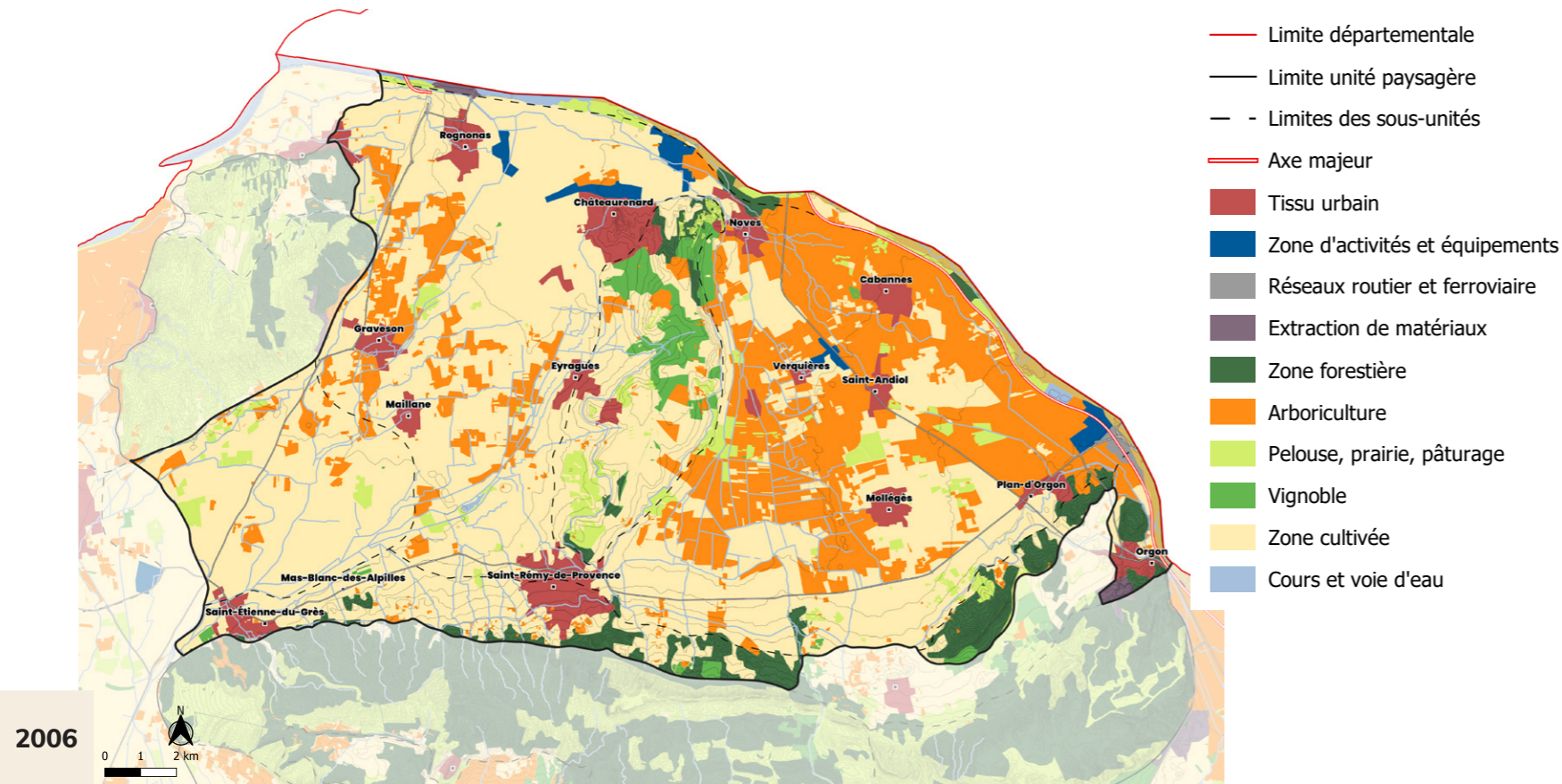
# L'ÉVOLUTION DE l'occupation des sols



Les cartes ci-contre montrent une occupation des sols encore principalement agricole. Cependant la diffusion de la tache urbaine est nettement visible pour toutes les communes (1).

Les zones d'activités se sont développées (2) jusqu'à se rejoindre pour certaines (2a).

De nouvelles parcelles ont été remises en culture avec de la vigne (3).



2006

L'OCCUPATION DES SOLS



2018

Source : base Corine Land Cover 2006 et 2018, Registre Parcellaire Géographique 2010 et 2019. Cartographie : Signes Paysages



# LES DYNAMIQUES d'évolution

## LES DYNAMIQUES URBAINES

Elles sont conséquentes et responsables de la transformation des paysages. La forme la plus représentée est encore la maison individuelle et les opérations s'installent en périphérie sous forme de lotissements accompagnés d'un maillage dont la seule logique est la desserte du nouveau groupement d'habitations. L'urbanisation se diffuse selon un tissu plus ou moins lâche mais toujours au détriment des terres agricoles, occasionnant aussi la disparition des haies.

La vocation agricole de la plaine est confortée dans les documents d'urbanisme mais plusieurs zones sont encore ouvertes à l'urbanisation, principalement sur Châteaurenard.

Le développement urbain est à l'image de l'augmentation de la population. Celle-ci a augmenté de 13% passant de 62 250 habitants en 2006 à 70 244 en 2020\*. Certaines communes ont connu une forte hausse : Châteaurenard, Noves et surtout Graveson qui enregistre une augmentation de 30 %. La population de Saint-Rémy-de-Provence a au contraire légèrement baissé.

En plus de la nécessité de se loger, l'augmentation démographique fait naître de nouveaux besoins en équipements, services et commerces à l'origine d'autres formes urbaines.

### – Impacts :

- 🔥 Consommation de foncier agricole.
- 🔥 Augmentation des besoins en équipements et services.
- 🔥 Diffusion de l'habitat en périphérie à partir des axes routiers.
- 🔥 Imperméabilisation et artificialisation des sols.
- 🔥 Disparition de haies.

\* source INSEE 2006 avec mise à jour en 2009 et chiffres de décembre 2020



Les extensions pavillonnaires à Orgon



L'habitat diffus prend place sur les terres agricoles à Maillane



2006

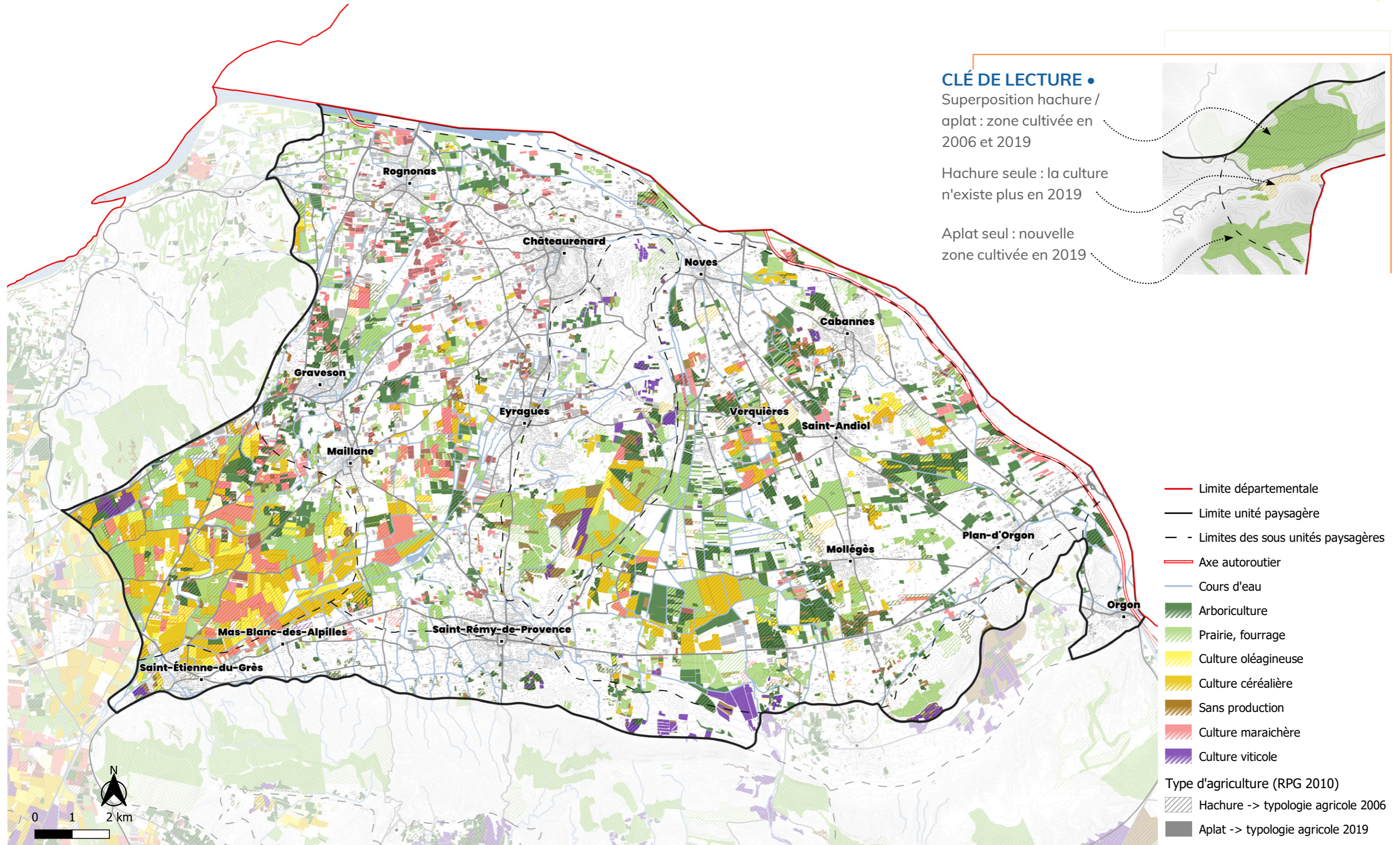
### EXEMPLE D'ÉTALEMENT URBAIN - GRAVESON



2019



# L'ÉVOLUTION DES espaces agricoles



Source : Registre parcellaire graphique 2019-2010 (RPG) - L'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages.



# LES DYNAMIQUES d'évolution

## LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

### L'agriculture •

La vocation agricole est encore l'essentiel de l'unité paysagère. Comme le montre la carte, les cultures sont variées avec une occupation différenciée. Autour de Rognonas, Châteaurenard et Barbentane ce sont des terres maraîchères ; l'arboriculture se rassemble entre Saint-Andiol et Cabannes tandis qu'entre Maillane et Saint-Etienne-du-Grès ce sont les cultures céréalières.

Cependant la surface a malgré tout diminué, consommée par des extensions urbaines et le développement de zones d'activités.

Les modes culturaux ont également évolué. Les surfaces de cultures sous serre ont augmenté. Ces structures transforment les paysages. Les nouvelles serres, bien plus imposantes que celles traditionnelles, sont de ce fait fortement perçues. Elles modifient également la biodiversité, la qualité des sols, les circuits naturels de l'eau et occasionnent parfois la disparition des haies. Elles assurent une meilleure protection face aux aléas climatiques (pluie, gel, grêle, sécheresse...) permettant des productions plus régulières. La nécessité de faire face à la concurrence des productions étrangères conduit au développement de ces serres, que certains nomment "cathédrales" à l'image de leur grande hauteur. À côté des traditionnels tunnels ou serres apparaissent ces structures portant, pour certaines, des panneaux solaires.

L'arboriculture construit des paysages évoluant au fil des saisons. Il y a bien sûr le chatoiement des floraisons printanières et s'ensuit le déploiement des voiles de protection. Les vergers se parent alors de grandes nappes blanches ou noires.

Il faut noter un processus de regroupement de parcelles cultivées contribuant aussi à la disparition des haies.

### – Impacts

- Une diversité des cultures maintenue.
- Évolution des modes culturaux avec l'apparition de serres dont certaines monumentales.
- Disparition des haies.
- Perte de surface par l'urbanisation.



La trame régulière des vignes, en fond les nouvelles serres de plus en plus grandes



Les nouvelles serres aux dimensions plus imposantes que celles des serres traditionnelles



La mosaïque agricole entre vignes, fruitiers et prairies





La dévalorisation du paysage par les activités en entrée de ville, zone d'activités à Plan d'Orgon



Une zone d'activités le long de la RD7N à Eyrargues



2006

**LES ZA LE LONG DE LA RD571, UN CONTINUUM D'ACTIVITÉS**



2019

## LES DYNAMIQUES d'évolution



### Les activités artisanales, commerciales et manufacturières •

Leur multiplication est une évolution notable pour l'unité paysagère. De nombreuses zones d'activités ont vu le jour depuis 2006 et ce dans ce qui ressemble avant tout à un opportunisme foncier. C'est un certain désordre qui s'installe dans les parcours le long desquels les zones de taille et de surface très différentes se succèdent.

La répartition des activités sur le territoire de l'unité paysagère est aléatoire et leur profil tout aussi disparate, allant de la petite surface commerciale ou l'entrepôt isolés jusqu'à la zone d'activités de plusieurs hectares. Elles ont toutes un point commun, celui de se greffer sur les axes routiers.

Ces zones sont très souvent dénuées de toute composition et chaque bâtiment affiche une couleur qui lui est propre dans un matériau très souvent rudimentaire. Ces bâtiments s'entourent de zones de stockage et/ou de stationnement avec une absence totale de traitement.

Ces zones répondent à la seule logique fonctionnelle.

### – Impacts

- ◆ Consommation de grandes surfaces de foncier agricole.
- ◆ Désordre visuel : couleurs, formes et volumes.
- ◆ Accumulation d'enseignes et de panneaux publicitaires
- ◆ Impact visuel négatif des constructions par leur forme rudimentaire et leurs abords non aménagés avec perception directe sur les zones de stockage et de manutention.
- ◆ Dégradation des paysages des routes et des entrées de ville.
- ◆ Effacement de la trame paysagère.



# LES DYNAMIQUES d'évolution

## Les énergies renouvelables •

Le potentiel éolien et solaire est élevé dans cette plaine mais ces énergies sont peu développées. Seul un parc solaire de taille modeste a été installé sur la commune de Saint-Etienne-du-Grès, sur un emplacement minéral à proximité du marché des primeurs.

Le Guide Éolien PACA\* a inscrit :

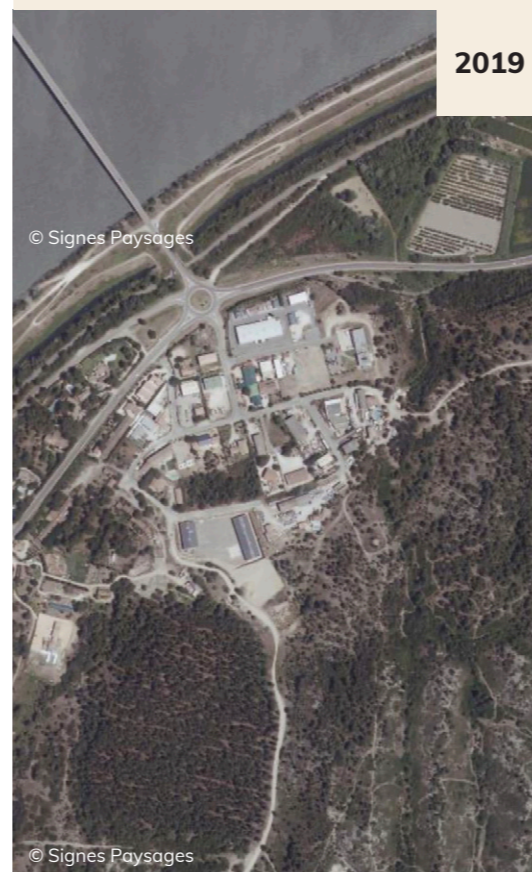
En zone de sensibilité très forte : la Petite Crau où l'implantation d'un parc éolien dépend d'un parti d'aménagement qui soit respectueux des enjeux paysagers de l'unité de paysage,

En zone de sensibilité forte : le reste de l'unité de paysage où les parcs éoliens peuvent être cohérents avec le paysage, sous réserve de mesures d'optimisation et d'accompagnement du projet.



2006

ZA DU COLOMBIER À BOULBON



2019

© Signes Paysages

© Signes Paysages



© Signes Paysages

Le parc solaire à Saint-Etienne-du-Grès



© Signes Paysages

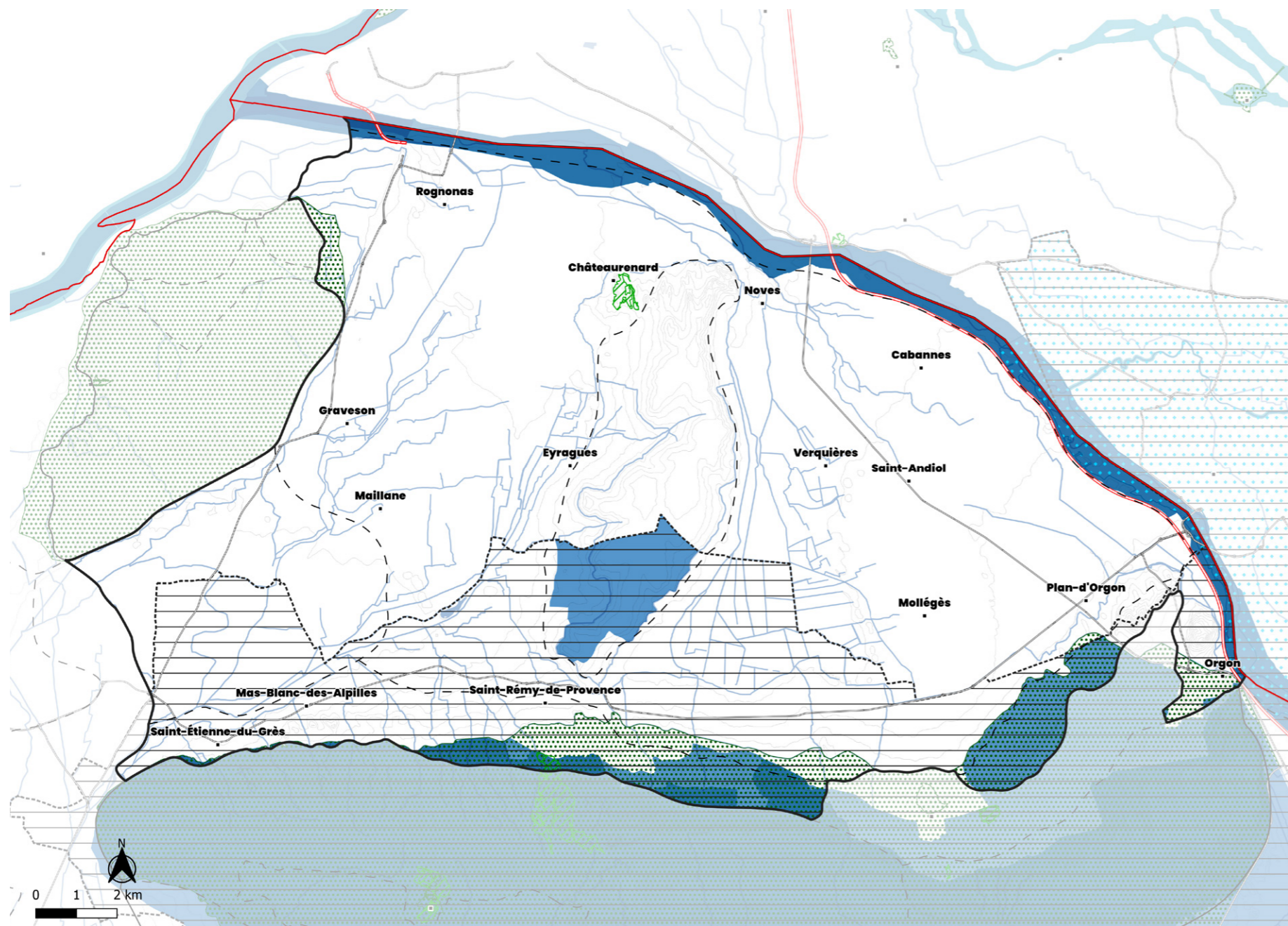
La zone d'activités du Colombier à Boulbon

## LES PROJETS FUTURS IDENTIFIÉS EN 2006 QU'EN EST-IL EN 2021 ?

- Mise en œuvre du "Plan Durance" qui comporte six orientations : augmenter la sécurité face au risque d'inondation / restaurer les milieux aquatiques / sécuriser et optimiser l'alimentation en eau / assurer une valorisation touristique, culturelle et économique des territoires. L'action 27 met l'accent sur les enjeux paysagers de l'espace durancien dans une optique patrimoniale, paysagère et touristique / établir un partage équitable entre les grands usages / organiser l'intervention des acteurs, les procédures et développer la concertation.
- Liaison est/ouest du "Grand Avignon" (LEO) : implantée sur les deux rives de la Durance avec un double franchissement de la rivière : tranche 1 réalisée avec franchissement au nord-ouest de Rognonas.
- Déviation de Rognonas : mise en service en 2010.
- Augmentation de la pression urbaine sur les espaces agricoles autour de Châteaurenard, de Noves et de Rognonas : toujours en cours.

\*source : SRE (Schéma Régional de l'Éolien)





Source : Géo-Ide, DREAL PACA. Cartographie : Signes Paysages.

## LES ENJEUX en 2006



Source : atlas des paysages 2006.

### LA TRAME DENSE DU RÉSEAU DE HAIES BRISE-VENT

La trame dense du réseau de haies brise-vent est le dénominateur commun de ce paysage rural bocager à petites parcelles offrant peu d'échappées vers les horizons des Alpilles ou de la Montagnette. Cependant, les modifications des pratiques agricoles tendent à ouvrir le paysage vers le sud-ouest. La suppression des haies produit alors un maillage parcellaire plus lâche qui procure de fréquents effets de découverte avec des panoramas vers les lointains.

### LES ALIGNEMENTS DE PLATANES

Les alignements de platanes bordant les routes caractérisent la plaine du Comtat. Les routes sont ainsi soulignées dans le paysage. Les parcours sont ombragés et présentent des ambiances colorées fluctuant selon les saisons. Ces linéaires structurent le paysage.

### LA TRAME DES CANAUX

La qualité paysagère des terroirs est liée à la présence de l'eau de la nappe phréatique et du réseau d'irrigation. Les canaux et les roubines structurent l'espace. Leur maintien assure la pérennité du paysage végétal.

### DURANCE ET SURFACES AGRICOLES PARTICIPENT À LA DIVERSITÉ DES ÉCOSYSTÈMES

Le système des haies, les canaux et les roubines jouent un rôle dans la lutte contre le ruissellement, dans l'absorption des éventuelles pollutions de surface et dans la protection de la nappe phréatique. Ils participent à la diversité des espèces (flore et faune).

### UN ÉQUILIBRE ENTRE LE PAYSAGE AGRAIRE ET LE PAYSAGE BÂTI

Les espaces ruraux au contact des sites urbains anciens composent encore un paysage agricole de qualité. Le maintien du caractère de ces transitions entre bâti et cultures autour des villages mais également en périphérie des extensions contemporaines est un enjeu prioritaire.

### PÉRIMÈTRES DE PROTECTION EN 2021

- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- Limites des sous-unités
- Axe majeur
- Cours d'eau
- Parc naturel régional des Alpilles
- Site classé
- Site inscrit
- Réserve de biosphère Luberon Lure
- Natura 2000 ZPS FR9312013, Les Alpilles
- Natura2000\_ZSC+ZPS FR9301594, les Alpilles et FR9301589, la Durance + FR9312013, Les Alpilles



# LES ENJEUX en 2021

Les évolutions constatées permettent d'établir les enjeux. Les enjeux sont les aspects des évolutions qui préoccupent les acteurs du territoire, les gestionnaires et/ou les populations. Il s'agit d'articuler la connaissance avec les actions\* et d'inviter les acteurs à se positionner.

## LA PÉRENNITÉ DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE

C'est à la fois le vent et l'agriculture qui ont composé l'armature paysagère de l'unité et c'est en ce sens que la pérennité de l'agriculture est essentielle pour la préservation des paysages. Cette trame identitaire de la plaine avec son système de haies est directement associée à l'activité agricole. Plusieurs menaces pèsent sur ces motifs paysagers : l'expansion de l'urbanisation et de l'industrialisation, l'apparition de centrales agrivoltaïques, la multiplication des serres (dont les serres cathédrales), le recul du nombre d'agriculteurs et la transformation des modes culturels.

Ces évolutions sont à l'origine de mutations qui, si elles se poursuivent, pourraient entraîner une transformation radicale des paysages. L'agriculture devra s'adapter au changement climatique et de nouvelles cultures et/ou modes culturels verront le jour.

Afin d'augmenter les rendements et se prémunir d'aléas climatiques dévastateurs, la culture sous serre s'est développée. À côté des simples tunnels ou serres traditionnelles, certaines structures sont bien plus hautes et portent sur leur toit des panneaux solaires.

Les vergers ne sont pas les seuls à marquer les saisons ; le maraîchage contribue à la diversité des paysages agricoles : terres nues l'hiver, toiles de forçage, cloches pour la culture du melon...

- 🔥 Maintien de la trame des haies brise-vent.
- 🔥 Scénographies saisonnières des cultures entre les floraisons printanières des vergers et le maraîchage.
- 🔥 Mosaïque agricole grâce à la diversité des cultures.
- 🔥 Préservation et entretien du patrimoine agricole : mas, puits, canaux, pigeonniers...

\* selon la méthodologie des atlas des paysages 2017



Les paysages viticoles et l'agrément de leur régularité



Le canal septentrional des Alpes



Les serres traditionnelles de maraîchage, un modèle à préserver





© Signes Paysages

Les arbres des routes, un patrimoine protégé par le Code de l'Environnement



© Signes Paysages

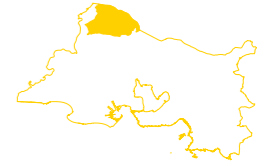
Le charme des villages à préserver, Rognonas



© Signes Paysages

Une porte à Noves, héritage de l'organisation médiévale

## LES ENJEUX en 2021



### L'IDENTITÉ VILLAGEOISE

Les villages gardent la trace d'une organisation circulaire médiévale et renferment un patrimoine architectural remarquable : églises, châteaux et domaines, porte à Noves, tour à Saint-Rémy-de-Provence sans oublier son site gaulois... Cette organisation historique est aujourd'hui englobée dans un tissu périurbain d'habitat collectif et individuel et la lecture de la silhouette villageoise a été effacée au fil des extensions urbaines.

Ce tissu péri-urbain se désorganise au fur et à mesure des opérations. Des petites zones d'activités anciennes se trouvent aujourd'hui insérées dans des opérations d'habitat récentes. Puis de nouvelles zones d'activités sont créées en périphérie, rejointes par d'autres formes d'urbanisation et c'est ainsi que certaines communes se rejoignent par l'étalement de leur tissu urbain le long des axes de déplacement.

- ◆ Perte de lecture de la silhouette villageoise.
- ◆ Banalisation des caractères architecturaux avec la répétition de modèles standardisés.
- ◆ Imbrication de zones d'habitat et d'activités économiques.
- ◆ Désorganisation des paysages des routes

### LES ARBRES DES ROUTES

Ils sont ces éléments linéaires constitutifs de l'armature paysagère de la plaine du Comtat. Ils ont subi les attaques du chancre coloré qui ont nécessité des campagnes d'abattage auxquelles se sont ajoutés des aménagements routiers comme des élargissements de voies ou la construction de carrefours giratoires. Cependant ces alignements sont reconnus pour leur valeur paysagère et leur préservation est réglementée par le Code de l'Environnement (article L350-3) et la Directive Paysagère des Alpilles. Bien que protégé par ces réglementations, c'est néanmoins un patrimoine végétal fragile, doté de plusieurs qualités paysagères et environnementales.

- ◆ Élément d'armature paysagère de la plaine du Comtat.
- ◆ Confort et agrément des parcours.
- ◆ Continuités écologiques.
- ◆ Éléments de patrimoine.



# LES ENJEUX en 2021

## LA MISE EN RETRAIT DU PAYSAGE PAR LES ZONES D'ACTIVITÉS

L'aire d'influence de la ville d'Avignon et la présence d'infrastructures de déplacement majeures (autoroute, voie ferrée) ont comme corollaire le développement de zones d'activités sur les communes à proximité. Châteaurenard et Plan d'Orgon en sont des exemples. Le projet de plateforme logistique à Châteaurenard a été approuvé et verra le jour prochainement. Des enseignes ont déjà installé leurs plateformes logistiques. L'unité paysagère se distingue par une multiplication des ces espaces qui ont en commun, quelle que soit leur taille, le même fonctionnement.

Installés au plus près des flux, ces espaces fonctionnent en poches, dans un dédale de rues, souvent larges pour permettre la circulation des poids lourds, sans autre logique que la desserte des entreprises et un opportunisme foncier.

Le volume des équipements, le rudimentaire des matériaux, les surfaces imperméables qui les entourent construisent des îlots dans lesquels il est difficile de se repérer et pourtant fortement perceptibles dans le paysage.

- 🔥 Fragmentation et artificialisation du territoire.
- 🔥 Dévalorisation des paysages des routes et des entrées de ville.
- 🔥 Mise en retrait du paysage et de la trame urbaine et paysagère.
- 🔥 Impacts visuels.
- 🔥 Augmentation des flux routiers et des infrastructures.



© Signes Paysages

Dévalorisation des paysages des routes, Plan d'Orgon



© Signes Paysages

Difficile insertion avec des couleurs vives,



© Signes Paysages

La prégnance de certaines installations, difficiles à intégrer au paysage



### Maintenir et retrouver la lisibilité de la silhouette villageoise :

Organiser les nouvelles extensions en assurant la cohérence entre formes historiques et nouvelles.

Ne pas déconstruire la silhouette d'un village par des volumes bâtis en rupture avec la trame urbaine (orientation, gabarit...).

Organiser les transitions entre ville et "campagne" pour maintenir la qualité des lisières urbaines.

Graduer les densités depuis la périphérie vers le centre

Assurer la qualité des entrées de ville, les restructurer.

S'appuyer sur des structures paysagères pour la composition urbaine : alignements d'arbres, haies, canaux...

Restructurer / requalifier les zones d'activités, commerciales et les zones d'habitat en discontinuité pour traiter les lisières urbaines.

### Maîtriser et accompagner le développement de l'habitat individuel :

Avoir une gestion économe des sols et encourager des formes urbaines compactes.

Promouvoir une qualité architecturale conforme à l'identité locale pour éviter la répétition d'un modèle standardisé.

Assurer la continuité avec la trame urbaine existante (orientation des faîtages, trame viaire...) et penser des espaces publics continus comme élément de structure urbaine (rues, places, évasement...) et non en "poches" (voies en boucle).

Composer les façades des nouvelles rues.

Éviter des matériaux et des couleurs étrangers aux palettes locales et des formes architecturales non conformes aux modèles locaux.

## LES PISTES d'actions en 2021



### Composer un paysage valorisant pour les zones d'activités économiques et rompre l'exclusivité des logiques marchandes, commerciales et fonctionnelles :

Structurer le développement des grandes zones d'activités à travers une réflexion sur l'organisation spatiale pour éviter la juxtaposition de volumes monumentaux, la recherche de respiration avec le maintien d'espaces non imperméables et végétalisés, la composition de structures paysagères à l'échelle de ces zones.

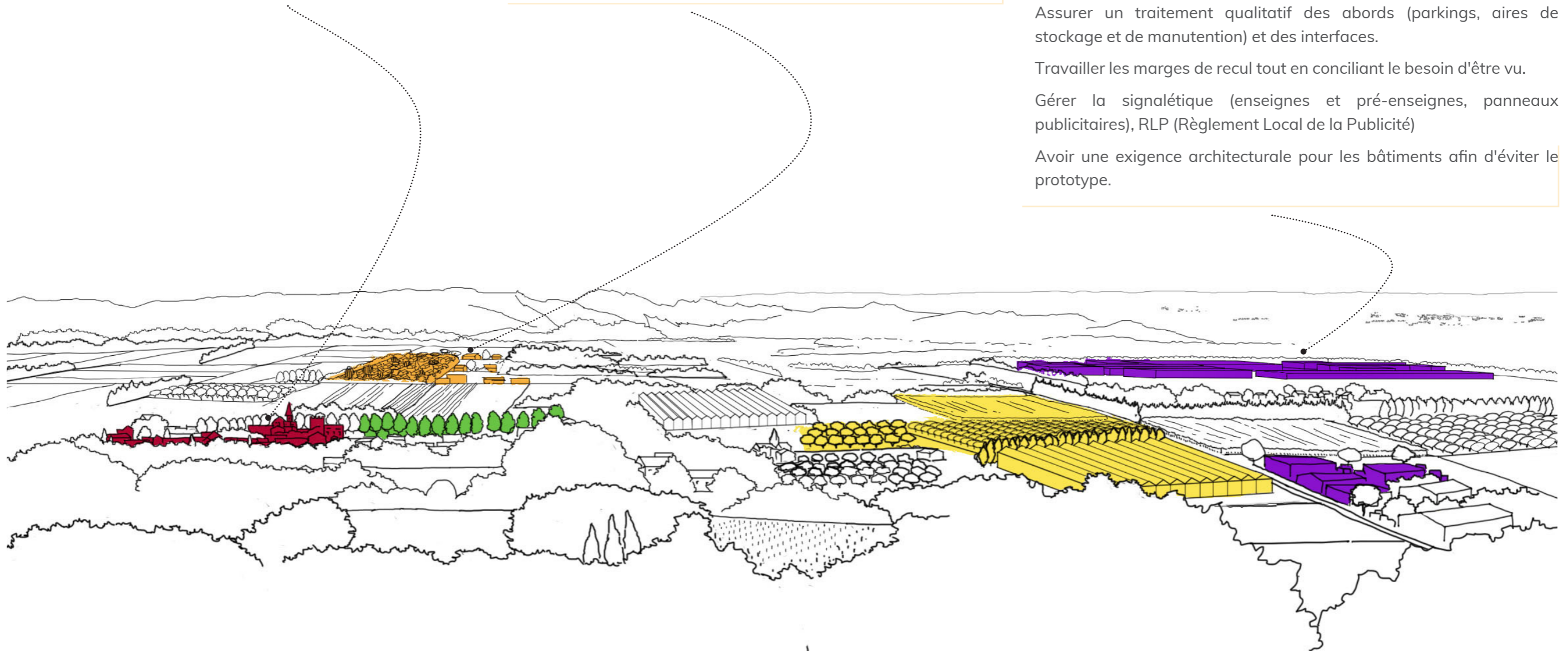
Recoudre l'organisation des ZA avec le tissu urbain environnant.

Assurer un traitement qualitatif des abords (parkings, aires de stockage et de manutention) et des interfaces.

Travailler les marges de recul tout en conciliant le besoin d'être vu.

Gérer la signalétique (enseignes et pré-enseignes, panneaux publicitaires), RLP (Règlement Local de la Publicité)

Avoir une exigence architecturale pour les bâtiments afin d'éviter le prototype.



Croquis : Signes Paysages





### Préserver les paysages des routes :

Adapter les gabarits aux usages.

Veiller à la qualité des ouvrages connexes : voies d'insertion, giratoires, murs anti-bruit, équipements de protection...

Encourager des accotements enherbés.

Protéger les alignements d'arbres et engager leur replantation en cas d'abattage.

Envisager des espèces alternatives au platane en anticipant le changement climatique et en considérant le sol.

Qualifier le paysage des routes en mettant en scène les paysages traversés et en maintenant des transparences : axes de vue, cadrages, alignements...

Conforter le rôle de la route dans sa fonction de découverte des paysages en maintenant des transversalités et les connexions au réseau secondaire et tertiaire.

### Valoriser l'agriculture pour son rôle dans l'entretien des paysages et le maintien de la qualité paysagère :

Préserver les trames paysagères associées aux pratiques agricoles : haies, canaux...

Soutenir l'agriculture urbaine et périurbaine pour son rôle dans la qualité des lisières urbaines et la composition de coupures urbaines.

Soutenir l'agriculture de proximité pour la reconstitution des circuits courts.

Encourager la reconversion de friches en cultures.

Accompagner les équipements nécessaires à l'activité agricole : hangars, serres... dans leurs formes, dimensions, matériaux...

Encourager la réhabilitation des bâtiments d'exploitation traditionnels et la préservation des petits éléments : puits, cabanons, canaux, murs en pierre...

Maîtriser les dimensions des serres et aller dans le sens de leur insertion dans le site.

## LES PISTES d'actions en 2021

### Maîtriser le développement de l'urbain le long des axes routiers :

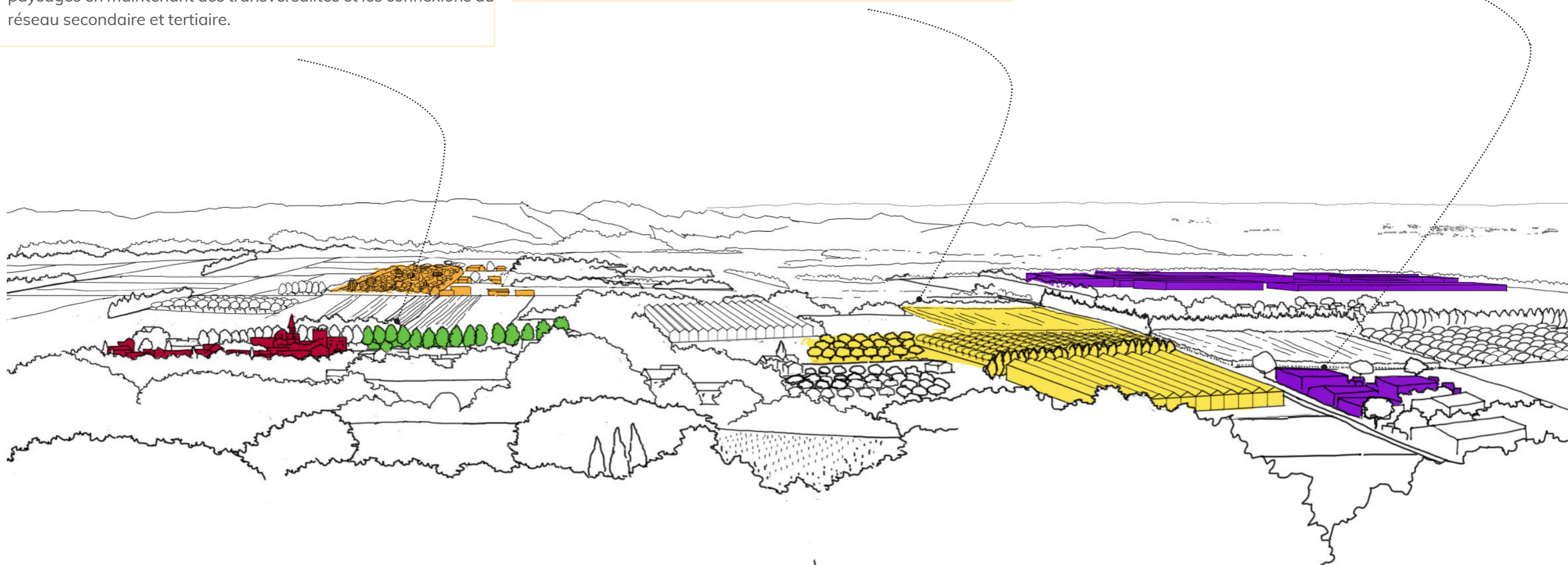
Organiser les extensions en cohérence avec la trame urbaine historique.

Aménager des coupures d'urbanisation pour éviter les continuums urbains et la perte de lecture des limites.

Composer les nouveaux paysages des abords.

Éviter la succession des zones d'activités et commerciales et aller dans le sens de leur mutualisation.

Contrôler l'affichage : enseignes, panneaux publicitaires, Règlement Local de Publicité.



Croquis : Signes Paysages